



VILLE DE MILLY-LA-FORÊT  
91490

Téléphone : 01 64 98 80 07  
Fax : 01 64 98 79 21

Milly-la-Forêt, le 05 septembre 2019.

**Objet** : Convocation au Conseil Municipal.

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

**Mercredi 11 septembre 2019 à 20h30**

**ORDRE DU JOUR**

1. Modification de la délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire
2. Approbation des nouveaux statuts de la CC2V (transfert de la compétence en matière de création et de gestion d'un Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s Intercommunal)
3. Approbation de la convention de gestion et d'entretien du tronçon du chemin rural n°95 conclue entre la CC2V et la commune de Milly-la-Forêt
4. Approbation de la modification des statuts du SIARCE
5. Approbation de l'adhésion des communes de Vayres-sur-Essonne, Guigneville-sur-Essonne et Baulne au SIARCE
6. Approbation de l'adhésion du SIARCE au Syndicat Mixte Orge Yvette Seine pour l'électricité et le gaz (SMOYS) et du transfert à ce dernier de ses compétences électricité et gaz
7. Approbation de la promesse de bail à réhabilitation, du bâtiment sis 27-29 Rue des Trois Mômes, conclue entre l'association SNL et la commune de Milly-la-Forêt
8. Remboursement des frais de réparation du portillon de Monsieur et Madame LUCAS suite à la chute d'une barrière des services techniques sur ce dernier
9. Sollicitation de l'association « Ville et Métiers d'Art » afin d'obtenir le label « Ville et Métier d'Art » pour la ville de Milly-la-Forêt
10. Approbation de l'avenant « Prestation de services, Accueil de loisirs sans hébergement Périscolaire » à la Convention d'objectifs et de financement « Accueil de loisirs sans hébergement « Périscolaire » n°217-2018 » conclue entre la Caisse d'allocations familiales et la commune de Milly-la-Forêt.

Commune  
adhérente

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Pour le Maire et par délégation,  
La Première Adjointe,  
Maria-Gabriella BOBAULT.



## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 8 février 2016 :**

- Décision du Maire en date du 16 mai 2019 – Acceptation du devis fourni par la société WELDOM pour l'achat de plaques et d'isolant de laine de verre afin de rénover les couloirs de l'école Cocteau, pour un montant HT de 743,10 €
- Décision du Maire en date du 16 mai 2019 - Accepte la proposition tarifaire de « GERESO », pour un montant TTC de 1996.40 €
- Décision du Maire en date du 16 mai 2019 -Accepte la proposition tarifaire de « GROUPE INFORPRO DIGITAL », pour un montant TTC de 1428.00 €
- Décision du Maire en date du 17 mai 2019 -Accepte la proposition tarifaire de « ELEPHORM SAS » pour un montant TTC de 199.00 €
- Décision du Maire en date du 21 mai 2019 - Acceptation du devis fourni par les ETS CORNET pour réparer l'épareuse du tracteur qui sert à l'entretien des fossés, pour un montant HT de 3 018,44 €
- Décision du Maire en date du 22 mai 2019 – Acceptation du devis fourni par la société DIGIT SECURITE pour sécuriser le poste de police municipale, pour un montant HT de 600,40 €
- Décision du Maire en date du 27 mai 2019 – Sollicitation d'une subvention de 30 505.34 € au titre de la dotation Générale de Décentralisation auprès de la Préfecture pour la rénovation et l'aménagement de la médiathèque de MILLY-LA-FORÊT
- Décision du Maire en date du 29 mai 2019 – acceptation de dons d'œuvres par le service culturel
- Décision du Maire en date du 5 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par L'ART DU TRAIT JME GAILLARD pour le transport des œuvres d'art pour le salon d'art, pour un montant HT de 1 250 €
- Décision du Maire en date du 6 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par MARIE-JOSEPHE ARRESTAY pour l'étude du plan de conservation préventive et de sauvegarde des œuvres de l'Espace BEDU, pour un montant HT de 8 650 €
- Décision du Maire en date du 11 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par SANDRA CHAINAY pour les honoraires du psychologue du Square aux Enfants, pour un montant TTC de 1 000 €
- Décision du Maire en date du 11 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par la société ALISE pour la formation « bientraitance et bienveillance dans les gestes et les paroles » au Square aux Enfants, pour un montant TTC de 1 100 €
- Décision du Maire en date du 12 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par la société NLU pour l'acquisition de divers équipements (plots, balance tête, tricycles) à l'Ecole Maternelle Jean de la Fontaine, pour un montant HT de 2 018.33 €
- Décision du Maire en date du 12 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par la société NATHAN pour l'acquisition de mobilier et d'équipements à l'Ecole Maternelle Jean de la Fontaine, pour un montant HT de 1 041.36 €
- Décision du Maire en date du 14 mai 2019 – renouvellement du contrat de bail d'un logement vide à usage d'habitation, sis 29 rue de l'Hermitte – 91490 MILLY-LA-FORET, établi

entre la Ville de Milly-la-Forêt et Madame Nelly SEDENNE, pour une durée de six ans et une redevance mensuelle fixée à 420,51 euros

- Décision du Maire en date du 13 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par l'entreprise RESOPRINT, d'un montant HT de 19 201,00 € pour remplacer le standard téléphonique de la commune en panne suite à l'orage et la foudre du 7 juin 2019
- Décision du Maire en date du 13 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par l'entreprise WELDOM, d'un montant HT de 714,31 € pour rénover les couloirs intérieurs et l'isolation de l'école Cocteau
- Décision du Maire en date du 13 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par l'entreprise MAISSE POINT P, d'un montant HT de 904,07 € pour rénover les couloirs intérieurs et l'isolation de l'école Cocteau
- Décision du Maire en date du 14 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par la société PICHON pour l'acquisition de fournitures pédagogiques pour le RASED, pour un montant HT de 565.68 €
- Décision du Maire en date du 14 juin 2019 – Dépôt d'une demande de permis de construire accompagnée d'un dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des établissements recevant du public aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique sur le terrain ayant pour références cadastrales section AI numéros 805, 259, 258, 257, 256, 255, 254 et 252
- Décision du Maire en date du 18 juin 2019 - Accepte la proposition tarifaire de « EFPR », pour un montant TTC de 3 138.00 €
- Décision du Maire en date du 25 juin 2019 - Acceptation du devis fourni par l'entreprise FPV, d'un montant HT de 1 583,33 € pour la fourniture et la pose d'une porte de garage isolante au Parc du Moustier.
- Décision du Maire en date du 25 juin 2019 – Acceptation du devis fourni par la société SOUFFLET VIGNE, d'un montant HT de 926,50 € pour l'achat de produit de bio-contrôle pour le traitement de la Commune
- Décision du Maire en date du 25 juin 2019 – Acceptation du devis fourni par l'entreprise UNIL OPAL Île-de-France, d'un montant HT de 922,00 € pour l'achat de fluide pour les services mécanique de la Commune
- Décision du Maire en date du 25 juin 2019 – Acceptation du devis fourni par l'entreprise DICOREP, d'un montant HT de 638,00 € pour la fourniture de deux miroirs réglementaires d'agglomération
- Décision du Maire en date du 28 juin 2019 – Attribution du marché Lot 1 Réaménagement du Boulevard Sadi Carnot Création de la voie de desserte de l'école Jean Cocteau et du complexe associatif à TPS, pour un montant maximum de 979 386,00 € HT (neuf cent soixante-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-six euros hors taxes).
- Décision du Maire en date du 28 juin 2019 – Attribution du marché Lot 2 Réaménagement du Boulevard Sadi Carnot Création de la voie de desserte de l'école Jean Cocteau et du complexe associatif au Groupement TPS/DECOGARDEN, pour un montant maximum de 84 668,00 € HT (quatre-vingt-quatre mille six cent soixante-huit euros hors taxes).
- Décision du Maire en date du 01<sup>er</sup> juillet 2019 – Acceptation du devis fourni par l'entreprise AUGEOT MOTOCULTURE SERVICES, d'un montant HT de 3 404,03 € pour la fourniture et la pose d'un système d'arrosage pour le Parc du Moustier.
- Décision du Maire en date du 02 juillet 2019 – Acceptation du devis fourni par l'entreprise NOREMAT, d'un montant HT de 560,00 €, pour remplacer les couteaux de l'épareuse.

- Décision du Maire en date du 02 juillet 2019 –Acceptation du devis fourni par l'entreprise SARL ANGEL GARAGE MODERNE, d'un montant HT de 955,52 €, pour le remplacement de l'embrayage sur le véhicule Kangoo 535 DFM 91
- Décision du Maire en date du 02 juillet 2019 – Acceptation du devis fourni par l'entreprise DICOREP, d'un montant HT de 750,70 €, pour remplacer la jardinière cassée
- Décision du Maire en date du 3 juillet 2019 - Accepte la proposition tarifaire du « CNED », d'un montant TTC de 760 € pour la formation d'un agent
- Décision du Maire en date du 4 juillet 2019 – Acceptation du devis fourni par la société WESCO pour la fourniture de petit équipement au Multi-accueil d'un montant HT de 933.28€
- Décision du Maire en date du 3 juillet 2019 - Accepte la proposition tarifaire du « CNFPT », pour un montant TTC de 540 €.
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 200 € de la société ISI EXPERT dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 100 € de la société DIGIT SECURITE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 150 € du restaurant LES COQS dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 250 € de la société REV dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 50 € de la société ISTANBUL dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 250 € de la société OPTIQUE MILLIACOISE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 80 € de la Boucherie SEIGNOT dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 50 € de la société BEAUTE DES SENS dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 150 € de la société FPV dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 250 € de la société GODIN dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 450 € de la société CONTROLE ET SECURITE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 200 € de la société THERMO CLIM dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 80 € de la société ESSONNES SERVICES 90 dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 200 € de la société AGD dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 100 € de la société EDS dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 80 € de la société CSB dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 100 € de la société HAYEZ ELECTRICITE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre

- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 50 € de la société MMS ELECTRICITE GENERALE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 08 juillet 2019 – don de 500 € de la société SCG BOURSAULT dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 150 € de la société E I ELEC dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 150 € de la société SUD ESSONNE SOLIDARITE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 100 € de la société LE MOULIN A PAINS dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 50 € de Monsieur Matrick PREJENT dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 300 € de l'entreprise BRAGA dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 50 € de la société MAM dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 100 € de la société AGENCE DE MILLY IMMOBILIER dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 50 € de la société LOLINES LE BACCHUS dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 100 € de la société MACONNERIE PERROT dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 300 € de la société SAML dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 500 € de la société DECO GARDEN dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 50 € de Monsieur François-Xavier BERARD dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 150 € de la société EIRL POT THIERRY STA ELEC SERVICES dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 600 € de la société SEIP dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 50 € de la société LA COCCINELLE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 150 € de la société DIFFUSION COURTAGE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 50 € de la société PLUIE DE FLEURS dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 1000 € de la société TRAVAUX PUBLICS DE SOISY dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 100 € de la société REDONDO ASSURANCES FGX dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 500 € de la société DAXSO dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 100 € de la société ETS LETOURNEAU-ZAMBON dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre

- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 300 € de la société LES PLAFONDS DE PARIS dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 50 € de la société MILLY CYCLES dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 250 € de la société MDP VITRY PERE ET FILS dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 500 € de la société LES BATISSEURS ESSONNIENS dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 150 € de la société LES DOUCEURS DE MATT ET SAB dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 50 € de la société AUX VINS DE LA HALLE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 300 € de la société AMCO LES ESCAMOTABLES dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 50 € de la société MILLY MOTOCULTURE dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 25 € de la société LE JARDIN DE FEI dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 100 € de la société CGED dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 200 € de la société P2FM EQUIPEMENTS AUTO dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 09 juillet 2019 – don de 400 € de la société POMPES FUNEBRES ROGER MARIN dans le cadre de la 66<sup>ème</sup> Fête Saint-Pierre
- Décision du Maire en date du 10 juillet 2019 – acceptation du devis fourni par la société MILLY MOTOCULTURE pour l'achat d'une débroussailleuse HUSVARNA, d'un montant HT de 690,83 €
- Décision du Maire en date du 11 juillet 2019 – acceptation du devis fourni par la société MILLY MOTOCULTURE pour l'achat d'une débroussailleuse à dos STIHL, d'un montant HT de 832,50 €
- Décision du Maire en date du 12 juillet 2019 – acceptation du devis fourni par la LIBRAIRIE DE LA HALLE pour l'achat de manuels scolaires à l'Ecole Julie Daubié, d'un montant HT de 879.10 €
- Décision du Maire en date du 12 juillet 2019 – acceptation du devis fourni par la société MAJUSCULE pour l'achat de fournitures scolaires à l'Ecole Julie Daubié, d'un montant HT de 2 346.26 €
- Décision du Maire en date du 17 juillet 2019 – reconduction du marché relatif à l'impression des documents de communication de la Ville de Milly-la-Forêt à la société DB PRINT NORD, sise 53 rue de la Lys - CS 10068 - 59432 HALLUIN CEDEX pour la période allant du 20 juillet 2019 au 19 juillet 2020.
- Décision du Maire en date du 17 juillet 2019 – reconduction du marché de transport collectif de personnes, à la société LES CARS BLEUS, sise 50 ZAC du Chesnay, 91 490 MILLY-LA-FORET pour la période allant du 14 septembre 2019 au 13 septembre 2020.
- Décision du Maire en date du 18 juillet 2019 – Acceptation du devis fourni par la société LES 3 OURS pour la fourniture de petit équipement au Multi-accueil d'un montant HT de 730.83 €

- Décision du Maire en date du 18 juillet 2019 –Acceptation du devis fourni par la société CASTORAMA pour la fourniture de mobilier au Multi-accueil d'un montant HT de 598.33 €
- Décision du Maire en date du 23 juillet 2019 –Acceptation du devis fourni par la société RDM VIDEO pour la fourniture de DVD pour la Médiathèque d'un montant HT de 1407.14 €
- Décision du Maire en date du 25 juillet 2019 –Acceptation du devis fourni par la société HABA pour la fourniture de suspensions en mousse acoustique et divers petits équipement au Multi-accueil d'un montant HT de 1 445 €
- Décision du Maire en date du 26 juillet 2019 – Achat de produits d'entretien dédiés au nettoyage des sanitaires des écoles de la Ville
- Décision du Maire en date du 25 juillet 2019 –Acceptation du devis fourni par la société WESCO pour la fourniture de divers matériels et mobilier au Multi-accueil d'un montant HT de 3 643.25 €
- Décision du Maire en date du 5 août 2019 – Acceptation du devis SOFTWARE ONE pour le forfait hébergement de boîtes aux lettres collaboratives et forfait hébergement système du 1<sup>er</sup> août au 31 octobre 2019 pour un montant HT de 1 375 euros.
- Décision du Maire en date du 5 août 2019 – Acceptation du devis SOFTWARE ONE pour le forfait de sauvegarde externalisée du 9 juillet au 31 octobre 2019 pour un montant HT de 629.10 euros.
- Décision du Maire en date du 06 août 2019 – Acceptation du devis fourni par la société DAUGERON, pour l'acquisition de sacs pour déjections canines, d'un montant HT de 686,51 €.
- Décision du Maire en date du 26 août 2019 – Acceptation du devis SOFTWARE ONE pour le forfait de sauvegarde externalisée du 09 juillet au 31 décembre 2019 pour un montant HT de 1 048,50 euros.
- Décision du Maire en date du 26 août 2019 – Acceptation du devis SOFTWARE ONE pour le forfait hébergement de boîtes aux lettres collaboratives et forfait hébergement système du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 2019 pour un montant HT de 2 053,33 euros.
- Décision du Maire en date du 02 septembre 2019 – Acceptation du devis fourni par l'entreprise EDS pour la fourniture et remplacement d'un moteur de réfrigérateur de la cantine de l'école Jean Cocteau d'un montant HT de 1279,20 €
- Décision du Maire en date du 02 septembre 2019 – Acceptation du devis fourni par l'entreprise PROLIANS pour l'achat de petits matériels volets et portes d'un montant HT de 661.22 €
- Décision du Maire en date du 04 septembre 2019 – Acceptation du devis GODIN SAS pour le débouillage rinçage et injection de produit préventif à la formation de boue dans le réseau de chauffage à l'Office du Tourisme, pour un montant HT de 1 638,39 euros.
- Décision du Maire en date du 04 septembre 2019 – Acceptation du devis SAS COLLARD pour l'acquisition d'un véhicule Renault Kangoo Z.E. pour un montant HT de 4 540,00 euros.
- Décision du Maire en date du 04 septembre 2019 – Acceptation du devis A.L.E. AMCO LES ESCAMOTABLES pour remplacer une borne escamotable cassée dans la Grande Rue, près de La Poste, pour un montant HT de 530 euros.
- Décision du Maire en date du 04 septembre 2019 – Acceptation du devis MELUN POIDS LOURDS pour réviser et remplacer des pièces mécaniques sur le véhicule des services techniques immatriculé 47EED91, pour un montant HT de 3 407,36 euros.

- Décision du Maire en date du 4 septembre 2019 – Arrêté de non opposition aux travaux de construction d'un abri de jardin et création d'une porte fenêtre sur la parcelle cadastrée AS 243 sur un terrain sis 1 rue de la Porte du Roy
- 

**POUVOIR**

Je soussigné Madame/Monsieur....., agissant en qualité d'Adjoint au Maire/de Conseiller Municipal donne pouvoir à ..... pour voter en mes lieu et place à la séance du **Conseil Municipal du 11 septembre 2019**.

Fait à Milly-la-Forêt, le.....